CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E41782** **VALABLE JUSQU'AU** **11/11/2027**

ÉDITÉ LE **13/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1987
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 14/09/2022
Capital : 533 750

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 343544227

Siret : **343 544 227 00022**
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 00290000S 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 335073

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 335073

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **DESCHAMPS**

16 RUE LEOPOLD RECHOSSIERE
B.P. 175
93300 AUBERVILLIERS

Téléphone : 01 48 11 10 10 **Fax :** 01 48 33 92 01
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@sa-deschamps.com

Responsabilité légale :
KRATZEISEN STEPHAN PRÉSIDENT / LEFEVRE RODOLPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 68 **Tranche de classification :** EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/10/2025
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	12/11/2024
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	12/11/2024
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	12/11/2024
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	28/10/2026
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	12/11/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/11/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	21/11/2023
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 13/11/2026 13:55

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.